

qui étaient alarmés à l'époque par les rumeurs de compressions possibles dans le budget de VIA Rail. Nous avons maintenant le budget et on nous demande, par le projet de loi C-11, de l'appuyer; d'appuyer un budget qui coupe sauvagement 100 millions en frais d'exploitation et d'immobilisations à VIA Rail.

Des centaines d'électeurs de Northumberland se sont plaints à moi de la réduction par le gouvernement conservateur du service voyageurs de VIA Rail. Ils m'ont présenté une pétition et des mémoires détaillant de quelle façon la collectivité serait touchée par cette décision. L'existence de logements abordables et la qualité de la vie dépendent de la croissance des zones extérieures aux grands centres et VIA Rail est indispensable à la croissance et au développement de Northumberland. Le gouvernement semble nous retirer cette possibilité.

En 1988, plus de 160 000 voyageurs ont utilisé le train aux trois stations de Port Hope, Cobourg et Trenton Junction qui desservent notre région. Le réseau canadien de transport est une nécessité dans ma circonscription et dans tout le pays. Pourquoi le gouvernement décide-t-il de restreindre les crédits à VIA Rail au moment où le service s'améliore, où les recettes du service voyageurs ont augmenté notablement et où le taux moyen d'occupation est en hausse? Il n'y a aucune justification pour ces réductions alors que les Canadiens dépendent de ce service essentiel et que les services de VIA s'améliorent.

Les agriculteurs de ma circonscription de Northumberland s'inquiètent aussi, pas simplement de ce que le budget enlève à l'agriculture, mais aussi de l'apparent manque de soutien pour les programmes relatifs à la gestion de l'offre et aux offices de commercialisation. Les producteurs laitiers de ma circonscription, par exemple, sont menacés par le fait que le budget fédéral réduit les programmes laitiers d'environ 14 millions. Ces mesures sont contraires à la politique laitière à long terme du gouvernement, qui prévoit l'adhésion totale au principe de la gestion de l'offre. En plus de ces réductions, le gouvernement a décidé de plafonner le prix du lait industriel jusqu'en décembre 1990, de mettre en oeuvre des réductions du prix du lait industriel si la formule du coût de production diminue et de demander aux provinces d'étendre le plafonnement au prix du lait vendu au détail.

Pouvoir d'emprunt—Loi

• (1630)

Les producteurs laitiers auront compris que le gouvernement a été contraint de prendre ces décisions par suite des négociations du GATT d'avril 1989, négociations qui ont eu lieu contre l'avis manifeste de nos producteurs laitiers. La décision de plafonner le prix du lait est absurde. Les prix de soutien reflètent les changements dans les coûts de production, et la production est contrôlée au moyen de contingents qui obligent le producteur à payer ce qu'il en coûte pour se débarrasser des excédents.

Les producteurs laitiers de ma circonscription demandent à quel autre groupe de Canadiens le gouvernement interdit ainsi d'une façon arbitraire d'augmenter leur revenu. Le gouvernement est en train de commettre une injustice grave à l'endroit des producteurs laitiers de Northumberland et du reste du Canada. Les producteurs laitiers de ma circonscription seront édifiés d'apprendre que l'un de mes honorables vis-à-vis a déclaré à la Chambre aujourd'hui que le seul producteur laitier qui soit pauvre est celui qui refuse de se lever le matin.

Ce Budget va nuire à mes électeurs de nombreuses autres façons. Le gouvernement a manqué à l'engagement qu'il a pris de favoriser la création de garderies au Canada. Il a tellement sabré dans le Régime d'assurance-chômage que celui-ci est menacé d'extinction en tant que programme public national. Il a mis en péril le caractère universel des pensions de sécurité de la vieillesse et des allocations familiales.

Cependant, je tiens à consacrer le temps qui me reste à traiter de la disposition absolument intolérable que le gouvernement conservateur a fait figurer dans son Budget de façon à pouvoir récupérer une partie de l'aide qu'il accorde au développement. De tout temps, le gouvernement du Canada a toujours consacré 3 p. 100 de toutes ses dépenses à l'aide au développement. Sans se soucier de l'avis déterminant de plus de 70 p. 100 des Canadiens qui appuient les engagements antérieurs de notre pays au niveau de l'aide au développement, le gouvernement a ordonné à ce chapitre des coupes qui représentent 29 p. 100 de toutes les coupes budgétaires. Aucun autre programme n'a eu à subir à ce point les foudres conservatrices.

Ces dernières coupes budgétaires représentent la troisième fois depuis 1984 que le gouvernement a manqué à l'engagement qu'il a pris envers la communauté internationale de consacrer 0,7 p. 100 de son produit national brut à l'aide au développement des pays étrangers. Le fait est que le gouvernement actuel ne parle même plus de cet objectif. Il a réduit ses engagements de dépenses pour